



Ce numéro est publié en prélude à la *Nuit du Savoir 2015* avec le soutien de l'*Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse*.



Numéro 94, 27 novembre 2015. ISSN 2031-0293

Brussels Studies fact sheet. Le monde dans Bruxelles, Bruxelles dans le monde

Jean-Pierre HERMIA, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, jphermia@sprb.brussels
 Christian VANDERMOTTEN, Université libre de Bruxelles, cvdmotte@ulb.ac.be

1. Les étrangers à Bruxelles : une démographie dynamique

1. Au 1er janvier 2015, la Région de Bruxelles-Capitale compte 398.726 ressortissants ne possédant pas la nationalité belge. Cela représente plus d'un tiers (33,9 %) de la population totale. Cette proportion d'étrangers est trois fois supérieure à celle observée au niveau de l'ensemble du pays (11,1 %). Elle est en hausse depuis quelques années (28,5 % en 2000). La concentration des étrangers dans la Capitale s'explique par le rôle majeur que cette dernière joue et a joué dans l'histoire migratoire du pays¹.

2. Parmi ces étrangers, les Européens sont en forte augmentation et représentent une proportion importante de la population (22,5 % de la population totale et 66 % des étrangers). Les Français et les Européens méditerranéens sont en augmentation, mais les croissances les plus remarquables en 2014 sont celles des Bulgares et surtout des Roumains, qui sont désormais la troisième nationalité étrangère à Bruxelles après les Français et les Marocains.

3. Mais de nombreuses personnes ont acquis la nationalité belge au cours de leur vie². Une information inédite du Registre national, la première nationalité enregistrée, permet, au-delà de la nationalité actuelle, d'approcher la nationalité à la naissance. Au 1er janvier 2015, la Région compte 655.450 individus, dont la première nationalité n'était pas belge (soit 55,8 % de la population). La proportion de personnes dont la première nationalité est étrangère est en nette hausse depuis quelques années : elle n'était que de 41,3 % en 2000. Cette population compte un nombre important de Turcs, de Congolais et surtout de Marocains, qui acquièrent la nationalité belge plus fréquemment que les ressortissants de l'Union européenne.

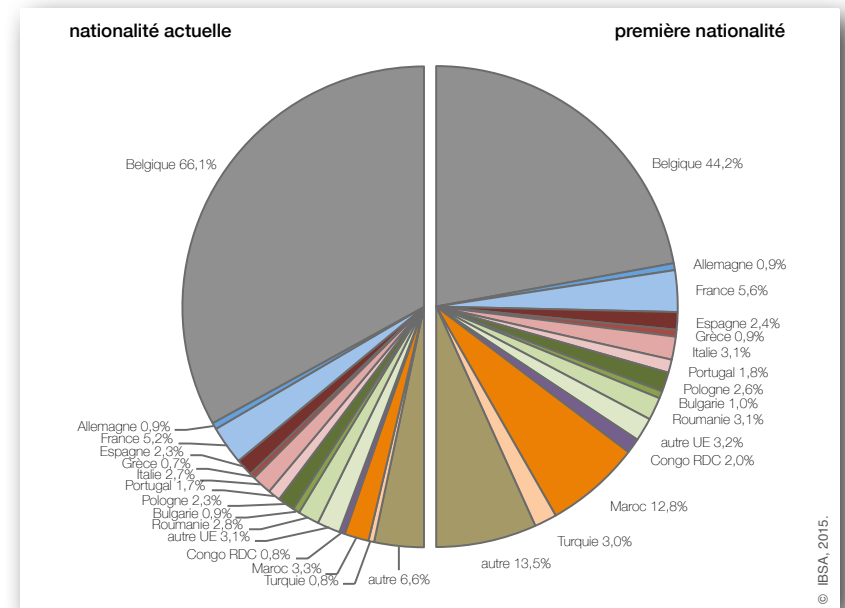


Figure 1. Nationalité actuelle et première nationalité enregistrée des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Les personnes possédant la nationalité belge et une autre nationalité sont considérées comme Belges. La comparaison illustre que la notion d'étranger telle que mesurée ici l'est dans une logique administrative : un étranger (au temps t) est un individu qui ne possède pas la nationalité belge au temps t.

Source: IBSA, SPF Economie – Direction générale Statistique – Statistics Belgium.

¹ IBSA, HERMIA, Jean-Pierre, 2015. Baromètre démographique 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale. In *Focus de l'IBSA* n°11, à paraître & IBSA, HERMIA, Jean-Pierre, 2015. Un boom démographique à la loupe : Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale. In *Focus de l'IBSA* n°9, juin 2015. <http://www.ibsa.irisnet.be/publications/publications-par-serie/focus-de-l-ibsa>

² MYRIA, 2015. *Migration en droits et en chiffres 2015*. Bruxelles. <http://www.myria.be/fr/publications/la-migration-en-chiffres-et-en-droits-2015>.

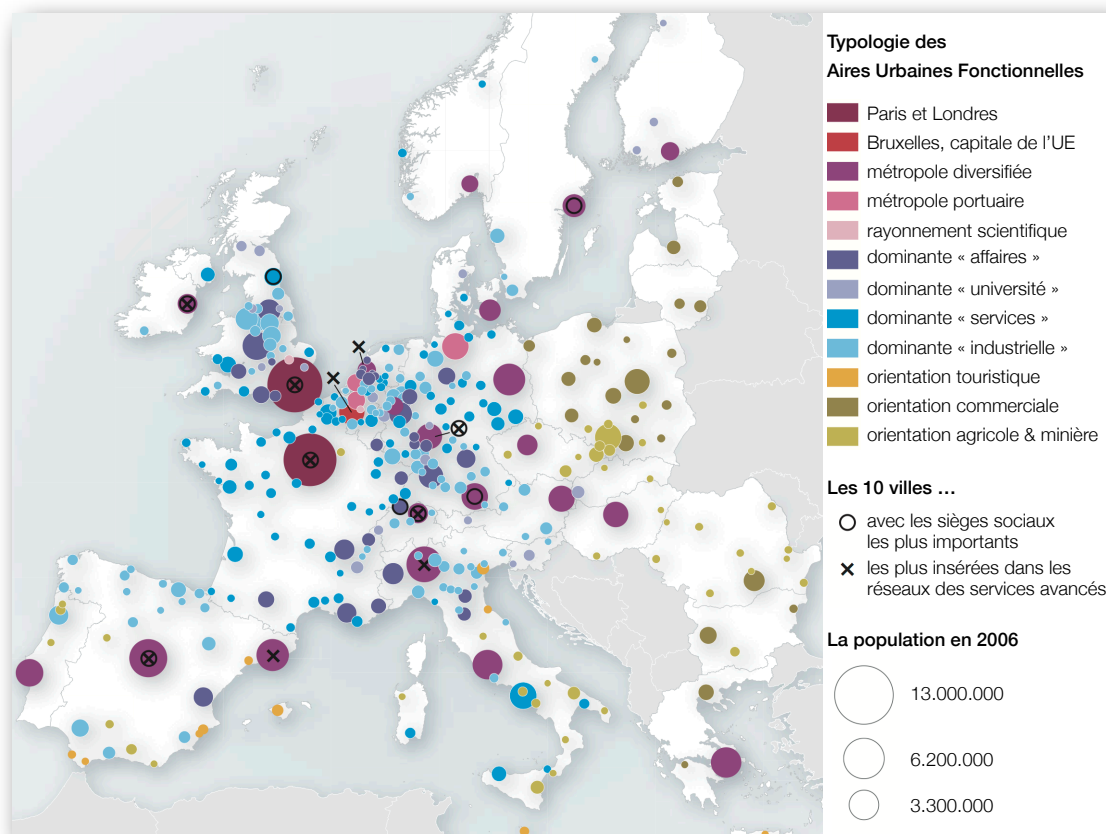


Figure 2. Typologie générale des aires urbaines fonctionnelles (AUF) européennes et localisation des sièges sociaux. Définies dans le cadre du programme ESPON, les AUF correspondent aux bassins d'emploi d'une ou plusieurs villes. Source: Halbert et al., 2012, carte réalisée par Rémy Yver, adaptée (sièges sociaux et services avancés) par C. Vandermotten.

2. Bruxelles : une petite ville mondiale

4. La diversification de la population (étrangère) bruxelloise s'explique notamment par le fait que, malgré sa taille modeste, Bruxelles est une petite ville mondiale.

5. Bruxelles occupe une position majeure dans les réseaux mondialisés, ce qui implique une économie tirée par un secteur administratif et de services à haut niveau de productivité. La seule présence des institutions internationales à Bruxelles fournit à la Région de manière directe et induite de l'ordre de 15 % de son PIB.

6. Mais Bruxelles est une ville mondiale atypique³, comparable seulement à Washington : sa position est très forte sur le plan politique, mais plus modeste sur le plan de la direction de l'économie mondiale. Elle n'apparaît pas dans le classement des 10 plus importantes villes européennes, en termes de localisation de sièges sociaux. En réalité elle y apparaîtrait en passant de l'échelle régionale à l'échelle métropolitaine, en lui adjoignant Leuven, avec le siège d'IN-BEV. Ceci induit aussi une position relativement modeste de Bruxelles en matière de recherche-développement, nonobstant l'importance de la recherche fondamentale qui y est pratiquée : la localisation de la recherche-développement (R-D) est, du fait du caractère stratégique de cette activité, très proche des sièges sociaux. À nouveau, la position bruxelloise s'améliore de ce point de vue si on y incorpore aussi le Brabant wallon, où la R-D est tirée par l'importance du secteur pharmaceutique. En revanche, les services avancés sont bien présents à Bruxelles, y assurant l'interface entre la direction économique et la direction politique, avec tout ce que cela implique aussi en terme de présence de lobbyistes, d'ambassades, etc.

7. Ces caractéristiques de l'économie bruxelloise assurent à la Région une croissance économique satisfaisante et stable, mais le revers de la médaille est une relativement faible création d'emplois, en particulier peu qualifiés. Il en résulte une des bases des difficultés de la Région, exacerbées par l'étroitesse de son cadre territorial : Bruxelles crée de la richesse, mais celle-ci est redistribuée avant tout vers son bassin d'emploi et le reste du pays. La Région elle-même connaît un taux de chômage élevé, avec une population dont le revenu est maintenant très sensiblement inférieur à la moyenne belge, inférieur même au revenu moyen par habitant wallon. Une économie prospère générant de l'ordre de 20 % du PIB national, mais une ville concentrant aussi les pauvres, ses habitants ne disposent que de 8,5 % des revenus fiscaux nationaux.

³ HALBERT, Ludovic, CICILLE, Patricia, PUMAIN, Denise et ROZENBLAT, Céline, 2012. Quelles métropoles en Europe? Analyse comparée. Synthèse [en ligne]. Paris : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. *Travaux en ligne*, 11. http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_11_synthese_acme.pdf